



Grand loup

L'info municipale de **Boussières**

ÉTÉ 2009



SOMMAIRE GRAND LOUP été 2009

VIE LOCALE / page 4

Francas
Civisme
La bibliothèque

FLASH INFO

La quatrième classe
Appel à soutien scolaire
Appel à photothèque

ZOOM SUR LES PROJETS / page 8

Commission budget
Terrain multisport
Commission fleurissement
Commission environnement
Conseil municipal des jeunes

COUP DE PROJECTEUR / page 12

Jean-Charles Valladont

COUP DE CŒUR / page 13

Chantal Sinibaldi

ÉVÉNEMENT / page 14

Star'Ac étoiles à la campagne 2009

ASSOCIATIONS / page 15

Liste des associations
Les anciens combattants
Les Richets
L'APE
Le club de football

MANIFESTATIONS / page 18

Thé dansant
Cérémonie du 8 mai - Fanfare
Repas des anciens

SOLIDARITE / page 20

Don du sang
Opération brioche
L'APF

ÉTAT CIVIL & INFOS PRATIQUES / page 21

Vœux du maire
Etat civil
Permanences
Programme des manifestations
Numéros utiles



MAIRIE DE BOUSSIÈRES

7, rue du Centre 25320 BOUSSIÈRES

Tél. : 03 81 56 54 90 Fax : 03 81 56 60 62

Courriel : mairie@boussieres.fr

Site : www.boussieres.fr

Les projets deviennent réalités



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal du 16 mars a voté le compte administratif 2008 et le budget 2009. Nos finances sont saines et nous permettent d'engager nos projets. Pour autant, ce budget a été bâti avec rigueur en tenant compte de la situation économique actuelle, mais aussi dans une perspective de plus long terme.

Cette année, les impôts n'augmenteront donc pas et une partie des investissements prévus doit nous permettre de réaliser des économies sur nos frais de fonctionnement futurs. Le prix de l'eau restera identique, seul le coût de l'assainissement sera revalorisé afin de financer les études de la station d'épuration.

D'ici peu les acquisitions foncières en vue de réaliser la station d'épuration seront lancées. Dans le même temps un cabinet d'étude chargé de son élaboration sera choisi. Il devra préparer le dossier et accompagner la construction de la future station d'épuration.

Comme nous l'avions prévu, le fleurissement sera transitoire cette année. L'accent sera mis sur la réduction des frais d'entretien et sur la pérennisation des plantations. Pour retrouver la même qualité de fleurissement il faudra donc patienter le temps que les massifs prennent leur ampleur et s'épanouissent pleinement.

Toujours dans une optique d'économie et de souci environnemental, notre éclairage public sera revu et modifié. Les lampes au mercure, bientôt interdites, seront remplacées par de nouvelles lampes au sodium, moins gourmandes en énergie. Une meilleure gestion de la puissance délivrée et des cycles d'allumage et d'extinction fera aussi significativement baisser notre consommation électrique.

L'amélioration du réseau de distribution de l'eau par la recherche de fuites a déjà porté ses fruits avec l'aide des agents du Sivom. D'ici peu, tout le système de fixation en acier des pompes, fortement corrodé, sera remplacé par un système inaltérable en inox.

Comme vous avez pu le constater, la communication de la municipalité continue d'évoluer. Le bulletin municipal est plus vivant et le site internet suit l'actualité de notre commune semaine après semaine. Parmi les nombreuses rubriques présentes, vous trouverez notamment les comptes-rendus des conseils municipaux.

Avec les beaux jours nous devons insister sur les règles de respect qui s'imposent en collectivité. Le brûlage des végétaux, le bruit, les chiens errants et les débordements nocturnes ne seront pas acceptés.

Enfin, l'été qui vient s'annonce festif. Plusieurs manifestations seront organisées par les associations de Boussières et des environs. Je les remercie d'avance pour leur dévouement et je vous invite à y participer. Faire la fête est probablement la meilleure des thérapies anticrise.

Vous trouverez de plus amples informations sur ces manifestations dans ce bulletin.

Restant à votre écoute,

le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin d'information.

BERTRAND ASTRIC



les francas

L'éducation en mouvement !

Accueil matin et soir

salle de motricité
de l'école maternelle
de 7 h 30 à 9 h
et de 17 h à 18 h 30.

Restauration scolaire

Maison des Loups
de 12 h à 14 h.

Pendant les heures d'accueil de loisirs périscolaires, diverses activités sont proposées. L'accueil du soir permet par exemple aux enfants de découvrir et de créer des objets décoratifs (porte-photos, guirlandes

fleuries...) et de s'initier à la pratique de la cuisine à travers l'atelier culinaire proposé un mardi soir sur deux.

Après le repas de midi, divers jeux et jouets sont mis à la disposition des enfants. Des jeux collectifs et des activités d'arts plastiques sont proposés. Ainsi les enfants fréquentant le restaurant scolaire ont pu rapporter chez eux un magnifique bouquet décoratif de pâques qu'ils avaient réalisé avec l'aide et les conseils de l'équipe d'animation composée de Samia Coquet, Émilie Lerck et Virginie Alonso.

Chaque mois, les anniversaires des enfants sont fêtés et chacun repart avec un petit cadeau de son choix.

Avant chaque période de vacances scolaires, un repas à thème est pro-

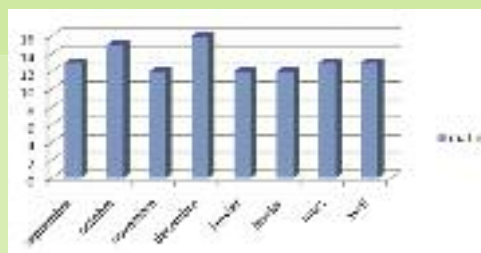


posé (repas d'Halloween, de Noël, de Carnaval, de Pâques...). Lors de ces repas festifs le menu est adapté au thème grâce à la collaboration du traiteur, M. Tisserand, et les enfants sont invités à venir déguisés par exemple. Un repas festif à thème surprise sera annoncé afin de fêter la fin de l'année scolaire et l'arrivée des grandes vacances...

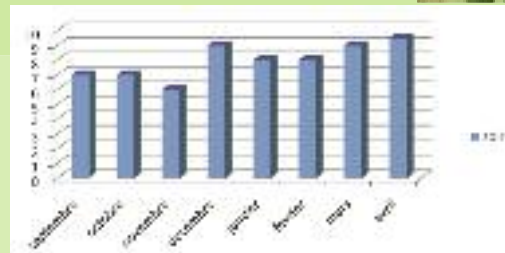


Moyennes de fréquentation

matin



soir



Accueil de loisirs

(période de vacances scolaires)

L'accueil de loisirs de Boussières et du Sivos de Busy-Vorges a ouvert ses portes pendant les vacances d'hiver et de printemps.

Les enfants des trois communes, âgés de 3 à 12 ans, ont été accueillis dans les locaux de l'école maternelle de Vorges-les-Pins (février) et à la Maison des Loups de Boussières (avril). Pendant les vacances de février, les enfants ont découvert de nouvelles cultures à travers un carnaval différent chaque jour (carnaval de Pékin, Hawaii, Marrakech...). Tous les jours décors et costumes de rigueur ont été confectionnés. Un grand jeu inter-centres avec les enfants de l'accueil de loisirs de Fontain a été organisé. Les enfants sont ainsi partis à la recherche de personnages de carnaval cachés dans les rues de Vorges-les-Pins. La

semaine s'est terminée par une sortie luge et ski de fond à Arc-sous-Cicon.

Pendant les vacances d'avril le thème proposé était « découverte de la nature ». Les enfants ont réalisé une multitude de bricolages à partir d'éléments de la nature : une fresque géante, un arbre aux enfants (dans lequel chacun accrochait sa photo en arrivant le matin), des insectes géants, des têtes à gazon, des hérissons de blé, de drôles d'oiseaux en pomme de terre, du jardinage. Chacun est reparti avec son propre tee-shirt décoré en peinture grâce à des feuilles d'arbres ayant servi de tampons... Les enfants sont partis en forêt à la recherche d'indices pour retrouver le chapeau magique de Dame nature. Ils ont également profité pleinement d'une

journée à la Ferme aux enfants au Puy. Enfin, pour clôturer la semaine, les enfants ont assisté au spectacle « la boule de laine » proposé par plusieurs parents par le biais du relais assistante maternelle.

Ouverture de l'accueil de loisirs de Boussières et du Sivos Busy-Vorges du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2009 (Maison des Loups de Boussières).

Des plaquettes d'information seront disponibles en mairie de Boussières et seront distribuées dans les écoles maternelles et primaires courant juin.

Pour tout renseignement :

Samia Coquet. Tél. 06.08.75.17.43.

Civisme

Les animaux dangereux ou gênants

Les animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents. La loi protège les droits des tiers en rendant le gardien responsable (propriétaire ou personne momentanément chargée de sa garde).

En tout temps, un animal doit être surveillé ou placé dans un endroit bien clos ou attaché.

Notre conseil : si vous êtes propriétaire d'un animal, souscrivez une assurance.

Rappel : la vaccination contre la rage est obligatoire (c'est une maladie mortelle tant pour l'animal que pour l'homme).

Les animaux bruyants

Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

Pour les faire cesser, demandez au gardien d'y mettre un terme. En cas d'échec, adressez-vous à la mairie ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Les animaux errants

Aucun animal ne doit divaguer. Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse ; ceux potentiellement dangereux doivent être muselés. Certains animaux doivent être transportés dans une cage. Si vous êtes incommodé par un animal qui divague, demandez à son gardien de mettre fin à cette situation. En cas de refus ou en son absence, appelez police-secours ou les pompiers. Une équipe cynophile sera dépêchée qui capturera l'animal et le placera en fourrière. Si un animal errant vous occasionne des dégâts matériels, son gardien en est responsable.

Dans certains cas, les dégâts causés par du gibier (sangliers, cerfs, biches, daims, chevreuils), peuvent être indemnisés par l'office national de la chasse (85 bis, avenue de Wagram 75017 Paris).

Les chiens dangereux

La loi classe certaines races dans la catégorie des chiens dangereux.

Renseignez-vous en mairie ou à la préfecture.

Le bruit

Nul n'a le droit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit.

Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés (contravention) au versement d'une amende et éventuellement de dommages et intérêts.

La nuit (de 22 heures à 7 heures), il s'agit de tapage nocturne, sanctionné par le code pénal.

Pour plus d'information, les services à contacter :

- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA)
- Direction départementale de l'équipement (DDE)
- Mairie
- Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS)
- Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB)

Le brûlage

Réglementation applicable au brûlage (en vigueur au 21 mars 2005) :

• **Article 23.3 du règlement sanitaire départemental :** arrêté préfectoral du 15 septembre 1982.

Le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations.

• **Arrêté préfectoral 77 DAGR/ 2B/ n° 922 du 14 février 1977** (extrait) :

Article 1 : Pendant la période du 1er mars au 15 mai et du 15 juillet au 15 septembre il est interdit à toute personne de porter ou allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, reboisements et plantations forestières.

Arbres et végétaux

Extrait de la réglementation en vigueur concernant les arbres et végétaux en France :

Distance de plantations à respecter.

Si vous ne dépendez pas d'un règlement de lotissement, vous devez vérifier auprès des services concernés : Mairie ou Chambre d'Agriculture s'il n'y a pas de réglementation ou d'usages locaux en vigueur.

En l'absence d'arrêtés locaux, ce sont les règles du Code civil qui doivent être appliquées.

En l'absence de réglementations locales ou d'usage - une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m. - une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur. - La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. - La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Une rue de Boussières





Les 15 000 livres de la bibliothèque

Comment fonctionne la bibliothèque ?

Essentiellement grâce au dynamisme de son équipe de bénévoles.

Autour de Jacques Drouhard, Édith Mille, Martine Machurey, Nicole Michon et Agnès Chavoz donnent de leur temps libre et de leur énergie pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. La mairie a permis que l'équipe soit renforcée par Jean-Louis Tanguy sur une partie de son temps de travail.

Leur motivation est, bien sûr, l'amour des livres et de la lecture mais aussi un goût du contact humain. Ils sont en première place pour être informés des nouveautés littéraires. Tous soulignent que l'ambiance est sympathique entre les lecteurs et l'équipe qui a toujours le souci de répondre aux demandes des abonnés. Pour les lecteurs assidus, dont les goûts sont connus, certains livres sont même réservés, avant qu'ils ne soient demandés !

Le succès de la bibliothèque est le reflet de la satisfaction des lecteurs. L'appréciation en est souvent : "Ici l'on est bien reçu et la cotisation n'est pas chère".



Une équipe accueillante (manque Agnès)

Un peu d'histoire

La bibliothèque de Boussières existe depuis le 1^{er} septembre 1966. Elle se situait alors à la mairie, puis dans une classe libre à partir de 1991. Enfin en 1999 elle s'est installée à la Maison des Loups. Elle est devenue intercommunale le 1^{er} janvier 2001.

Ses missions

La bibliothèque se donne comme objectif de fournir le maximum de documents, de livres aux personnes. Elle a également un rôle pédagogique en étant à l'écoute des enseignants des écoles du canton : 10 classes y viennent régulièrement.

Qui fréquente la bibliothèque ?

320 familles sont inscrites pour une fréquentation de 100 à 180 personnes chaque jour d'ouverture.

Le mercredi est plutôt le jour des mamans avec leurs enfants. Le vendredi toujours celui des enfants mais avec leurs papas.

Globalement elle est plus fréquentée par les adultes que la moyenne des autres bibliothèques.

Quels sont les points forts de la bibliothèque ?

- Environ 15 000 livres sont à disposition, sans compter les 10 % de documents supplémentaires provenant de la médiathèque et de la bibliothèque départementale du Doubs. 1 100 nouveaux livres viennent chaque année augmenter le fonds, 30 % proviennent de dons. Les livres retirés sont donnés au Secours Populaire, à SOS Amitiés ou à d'autres bibliothèques.
- La satisfaction des lecteurs est la priorité absolue : tout sera fait pour qu'un livre demandé soit disponible sous 8 jours.
- Il est possible d'emprunter une série complète de bande dessinée. Certains lecteurs viennent de Besançon pour pouvoir bénéficier de cette offre !
- Outre les livres, existe un prêt de CD Rom, de DVD et de CD audio.

**Ouverture au public :**

le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30.

Toute l'année, même pendant les vacances scolaires. Fermeture le mercredi pendant les vacances scolaires d'été.

Cotisations :**Abonnement familial annuel 2009**

- 12 € pour les familles d'Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Boussières, Busy, Thoraise, Torpes et Vorges-les-Pins.
- 24 € pour les autres familles.

Adresse :

4 rue des Richets, à Boussières, sous la Maison des Loups, dans un vaste espace moderne et chaleureux. Tél. : 03 81 56 53 99

Prêt :

Période de 3 semaines pour 4 documents par personne. Vous pouvez faire don de vos livres.

Lien :

<http://entresourisetchat.free.fr/bibli.php>

Flash-info

Accompagnement scolaire

Dans l'optique de la mise en place éventuelle d'un accompagnement pour les jeunes scolarisés en collège ou en lycée et habitant à Boussières, nous souhaiterions connaître les personnes susceptibles d'être intéressées.

Si ce service répond à votre demande laissez-nous vos coordonnées au secrétariat de la mairie en précisant les matières pour lesquelles vous souhaiteriez une aide.



La quatrième classe

Dès l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire à la rentrée prochaine (septembre 2009) et la menace de suppression du poste d'enseignant spécialisé sur notre secteur, les parents élus au conseil d'école, relayés ensuite par tous les parents d'élèves, se sont mobilisés.

Plusieurs actions ont été conduites :

- **23 janvier** : conseil d'école extraordinaire qui a donné lieu à l'envoi de deux courriers à l'inspection de l'Éducation Nationale,
- **26 janvier** : audience auprès de l'inspecteur d'académie en présence du maire de Boussières et d'un parent élu,
- **2 février** : confection et installation de banderoles autour de l'école élémentaire,
- **6 février** : rassemblement de parents et d'élus municipaux devant l'école élémentaire,
- **10 février** : présence d'une dizaine de parents et de M. Astric à l'inspection académique lors de la délibération finale.

Toutes ces manifestations ont été couronnées de succès : la classe a été maintenue pour la rentrée 2009-2010. La mobilisation de l'ensemble des écoles du secteur a permis également le maintien du poste d'enseignant spécialisé. Que tous les acteurs de ces manifestations soient ici remerciés !

Appel à photothèque

La commission communication souhaite constituer une photothèque de notre village. Nous faisons appel à tous pour étoffer ce que nous avons déjà. Toutes les photos qui semblent intéressantes seront les bienvenues : celles de Boussières et de ses environs, celles de manifestations... Vous pouvez soit les mettre sur une clé USB ou sur un CD Rom et les apporter à la mairie pour copie, soit, si elles sont anciennes, les apporter sur papier où elles seront scannées.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Budget

Le budget (ou plus exactement les budgets) est un rituel réglementaire qui doit être voté avant le 31 mars de chaque année. Au-delà du côté administratif, le budget est la traduction de la volonté d'action de l'équipe municipale.

Nos trois budgets - budget général, budget eau et budget assainissement - ont été établis avec comme idées maîtresses :

- l'ambition et le respect des engagements,
- la rigueur.

L'ambition, c'est la poursuite des investissements de modernisation de notre village. C'est aussi à notre échelle le maintien d'une activité économique pour nos entreprises.

La rigueur, c'est le maintien pour 2009 des taux votés en 2008 concernant les prélèvements sur la taxe d'habitation, sur la taxe foncière bâtie et sur la taxe foncière non bâtie en cette année difficile pour beaucoup. Le maire et l'équipe municipale ont décidé d'apporter leur contribution en n'augmentant pas la pression fiscale.

Les taux d'imposition pour l'année 2009 sont les suivants :

Taxe d'habitation : 7,14 %
 Taxe foncière bâtie : 14,47 %
 Taxe foncière non bâtie : 10,71 %
 L'effort fiscal communal est de 0,85211, ce qui place la commune de Boussières à la 306^e place sur les 594 communes du Doubs.

Pour le budget général, nos investissements porteront sur :

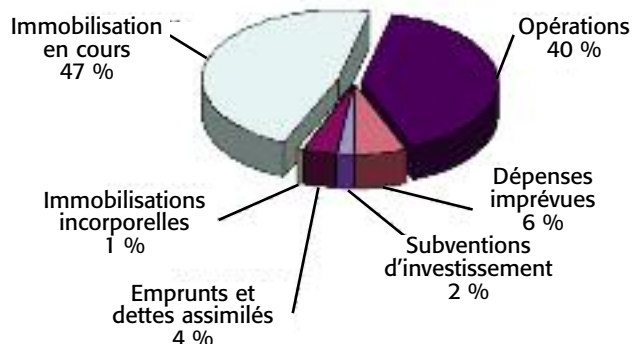
- le terrain multisport,
- l'étude et l'implantation d'un bâtiment d'accueil de jour pour les personnes âgées ou dépendantes,
- la réhabilitation et l'isolation de la mairie,
- une aire de retournement pour les bus au Maroc,
- le maintien d'un fleurissement réadapté,
- la modernisation de nos équipements de loisirs,
- l'amélioration de l'isolation de l'ensemble des bâtiments communaux.

Pour le fonctionnement, l'équipe municipale a la volonté de limiter les dépenses courantes.

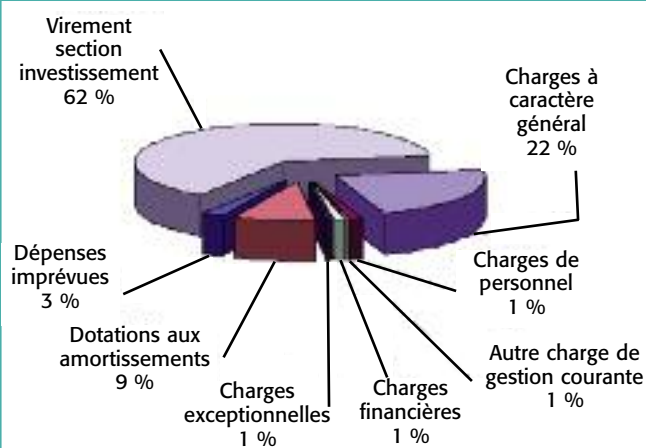
Concernant le budget eau, le principe de rigueur et d'ambition demeure.

Grâce aux efforts des agents du SIVOM, que nous remercions, une importante fuite d'eau de plus de 100 m³ par jour a été localisée et traitée.

Désormais un système de compteur permettra d'identifier les fuites sur l'ensemble du réseau.



Budget primitif 2009 AEP Section investissement
Dépenses 161 482,00€

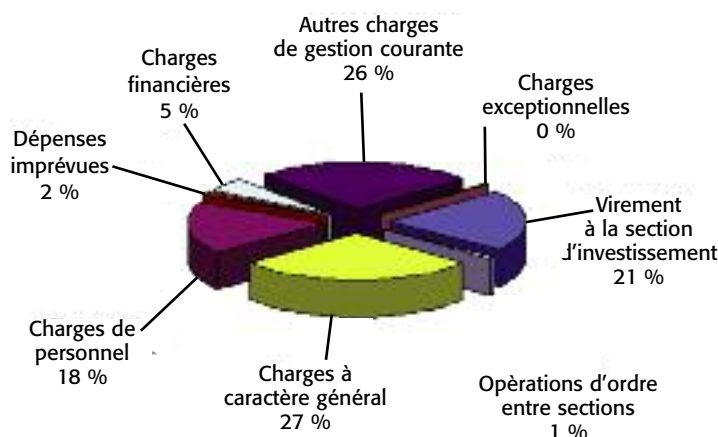


Budget primitif général 2009 AEP Section exploitation
Dépenses 200 617,00 €

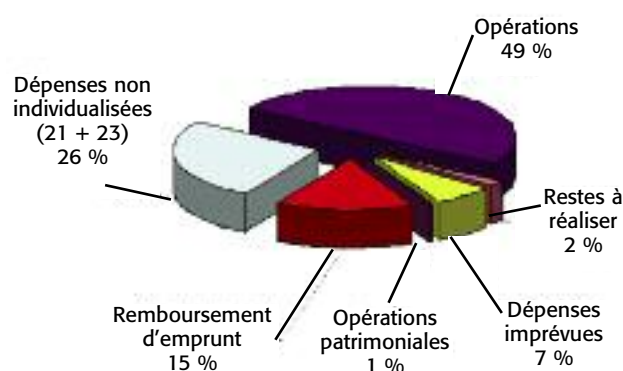
Une modernisation des éléments de pompage est en cours de réalisation.

Comme pour le budget général, le prix 2009 du mètre cube d'eau est égal à celui de 2008 soit 1,35 €.

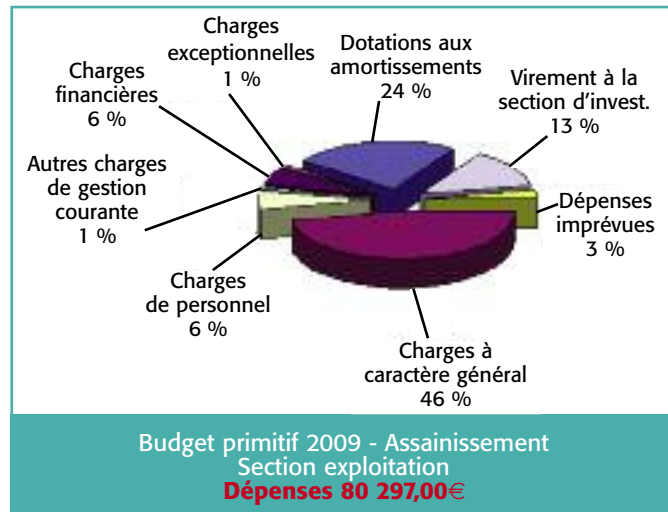
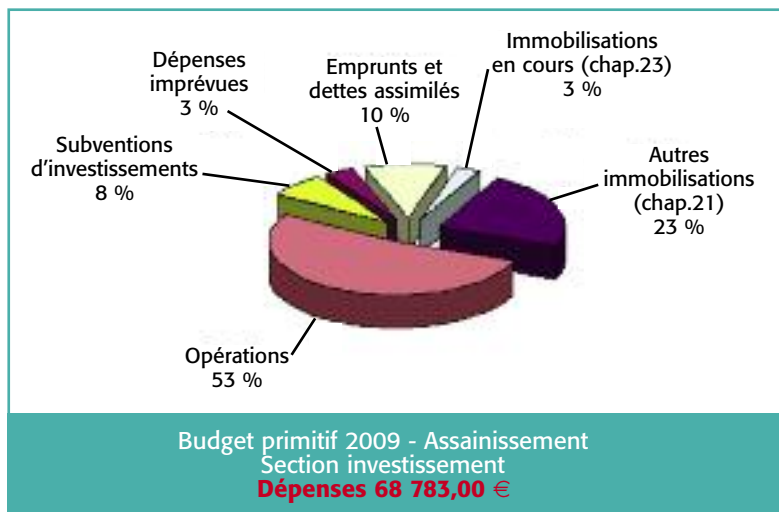
En matière d'assainissement, nous nous étions engagés à traiter et résoudre les gênes des riverains résidant à proximité de la station d'épuration du village. C'est chose faite.



Budget primitif général 2009 Section fonctionnement
Dépenses 644 648,00 €



Budget primitif général 2009 Section investissement
Dépenses 433 903,00 €



Après la visite de différentes stations d'épurations récentes des communes voisines, le groupe de travail a lancé les études et les acquisitions pour une nouvelle station située à l'écart du village. Le coût estimé de la nouvelle station est d'environ 1 million d'euros.

Les budgets devant s'équilibrer entre les dépenses et les recettes, notre seule possibilité est d'augmenter dès l'année 2009 le prix du mètre cube d'assainissement, à savoir de 0,75 € à 0,95 €. En comparaison avec les autres communes voisines ce coût reste faible. Afin d'amortir le coût de l'emprunt permettant de financer l'investissement de la station il conviendra d'augmenter encore le mètre cube d'assainissement.

À cela deux explications :

- les contraintes environnementales sont de plus en plus importantes et cela correspond à une demande du citoyen,

- les installations, de plus en plus sophistiquées, demandent une gestion par des spécialistes.

Pour les années à venir, notre inquiétude budgétaire est motivée par l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle. Cette taxe est versée directement par les entreprises à la Communauté d'agglomération du Grand Besançon qui nous la reverse déduite des compétences comme le transport, l'incendie et le secours à personnes....

La taxe résiduelle reversée par la CAGB correspond à notre capacité d'investissement.

Aujourd'hui, nous n'avons aucune information sur les modalités de son remplacement.

Embellir le village, améliorer la solidarité, permettre à tous un accès aux loisirs, penser à la sécurité et au bien-être de tous, restent notre ambition. Notre budget en est la traduction la plus fidèle.

Économie

Modernisation de l'éclairage public

Le Conseil municipal dans un souci d'amélioration de l'éclairage public a décidé de faire des compromis entre économie, rentabilité et obligation réglementaire.

Pour faire des économies d'énergie dans la commune, le système le plus efficace est la variation de tension qui permet, après une installation simple dans les postes, de réaliser une économie de 30 à 45 % sur la consommation d'électricité.

De plus la durée de vie des ampoules est accrue de 25 %.

La décision a été prise d'installer un variateur triphasé sur le poste du centre du bourg. Il permettra de valider ce choix pour les autres postes du village.

Pour son éclairage, la commune est actuellement équipée d'ampoules

énergivores et d'une efficacité médiocre.

Le Conseil municipal a décidé, dans un premier temps, de remplacer les 22 lampadaires qui restent sur le poste du centre pour gagner en consommation et en qualité d'éclairage.

De plus, un système de commande automatique des lampadaires va être installé pour économiser environ 10 % supplémentaires.

Chaque année, les guirlandes de Noël coûtent 1200 € de consommation électrique. Il a été décidé en Conseil municipal de remplacer toutes les ampoules à filaments par des ampoules led, plus économiques.

Pour réaliser toutes ces transformations la commune dépensera dans le courant de l'année environ 17 700 € (aides du SYDEP pour économies d'énergie déduites).

Cette somme sera amortie sur une période de 5 à 6 ans.

Économie d'énergie et réhabilitation de la mairie

Le Conseil municipal a décidé de réaliser une importante réhabilitation de la Mairie : en isolant les murs, en changeant certaines fenêtres, en rendant le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et enfin en transformant la salle du conseil.

Suite à la casse de l'ancienne chaudière de la Maison des Loups, une solution a été trouvée. Il a été décidé de démonter l'ancienne chaudière et d'installer deux aérothermes branchés sur la nouvelle partie du bâtiment.

Pour les écoles, il est prévu cette année de changer les vannes thermostatiques à blocage et de recalibrer les programmations des chaudières par des entreprises spécialisées

Fleurissement

Un programme de fleurissement durable

La commission Fleurissement planche depuis plusieurs mois pour mettre en place une gestion différenciée des espaces verts. De plus en plus de villes s'orientent vers un fleurissement « vert » à moindre empreinte écologique. Moins d'eau, moins de produits phytosanitaires et moins d'entretien. Les plantes vivaces, cultivées pour durer plusieurs années, gagnent du terrain sur les plantes annuelles.

Pour mettre en place cette gestion différenciée sur les espaces communaux, il nous a fallu :

- Réaliser un **diagnostic** afin de recenser les espaces verts actuels, leur patrimoine et leur mode de gestion.
- **Identifier et cartographier** les différentes catégories d'espaces verts à réaliser et ce qui les différencie (espaces de prestige, terrains de sports, arbres d'alignement, cimetière, zones de loisirs, espaces naturels...).
- Définir un **cahier des charges** pour l'aménagement et l'entretien de chaque secteur.
- Réaliser un **plan de gestion** pluriannuel.

Aidés par les professionnels de la DDE, en les personnes de MM. Gauthier et Ducret, nous avons établi pour cette année un programme de plusieurs phases prioritaires :

Embellissement des massifs des entrées : route de Besançon, route de Quingey, route de Vorges et route de Thoraise à Boussières Papeteries. Notre choix s'est porté sur **des végétaux persistants** afin de créer une harmonie et une unité aux entrées de notre village, toutes avec la même identité visuelle.

Modification des massifs du mur du parking de l'école : les rosiers, buis et autres plantes seront déplacés et remplacés par une haie champêtre soigneusement choisie.

Tous les autres massifs seront emmencés de pelouse fleurie ou de plantes persistantes récupérées dans les massifs en attente d'embellissement.

La commission a fait le choix de faire appel à une entreprise (en l'occurrence les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion, encadré par des professionnels), pour la réalisation des plantations et l'entretien des massifs.

Ne vous étonnez pas de l'**absence de bacs à fleurs sur les trottoirs**. Ils demandent un arrosage important l'été et la commission réfléchit à une alternative plus écologique et moins onéreuse.

Tous les projets de fleurissement de la commune seront finalisés en 2011. Ensuite seul l'entretien devra être pérennisé.

La gestion différenciée des espaces verts est **une démarche progressive** qui nécessite une forte implication des élus et des services techniques. Un effort en matière de communication doit également être mené notamment en direction de la population locale. En effet, celle-ci devra comprendre les différents changements qu'elle percevra dans son paysage quotidien.

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible avec un cadre de vie de qualité.

Quelques exemples de moyens écologiques pour limiter l'apport d'intrants, pour une gestion économe de la ressource en eau, etc. :

- Pratiquer un désherbage écologique (emploi de matériel plus respectueux de l'environnement : désherbage manuel ou thermique).
- Diminuer les fréquences d'entretien, pratiquer des fauches différenciées.
- Faire le choix de l'utilisation des plantes vivaces dans les massifs (permet de limiter les coûts d'implantation et d'entretien).
- Recourir aux paillages organiques (paille de lin, broyat d'élagage...).
- Utiliser des plantes couvre-sol au pied des arbres.
- Diminuer l'usage des produits phytosanitaires.
- Réserver l'arrosage aux espaces de prestige, mettre en place des systèmes d'arrosage automatique, utiliser des espèces moins consommatrices d'eau...
- Tolérer la présence d'une certaine flore sauvage, voire l'utiliser dans la création de nouveaux espaces.



Terrain multisports

L'agrandissement de la Maison des Loups a réduit l'espace de jeux des enfants de la commune. Le terrain de handball a été démonté. Le terrain de football est désormais le seul espace sportif d'évolution pour les jeunes de Boussières. Mais il ne permet que la pratique du football.

Conformément à la proposition de notre liste durant les élections, nous avons décidé de construire un terrain multisports permettant la pratique de multiples sports de balles et de raquettes.

Une équipe projet est chargée du choix d'un terrain et de la meilleure proposition des différents fabricants.



Membres élus du CMJ



Conseil municipal des jeunes

L'élection du Conseil municipal des jeunes a eu lieu le mardi 19 mai en présence du maire, Bertrand Astric, et de certains conseillers municipaux.

43 enfants étaient présents. Ils ont élu 14 représentants, 2 par année de naissance (de 1994 à 2000).

Le groupe est constitué de **9 garçons** et **5 filles** se réunira en juin pour mieux connaissance. Le premier Conseil municipal des jeunes sera tenu en septembre.

Nous remercions tous les enfants qui ont participé au vote. Bravo pour leur implication civique.



Les élus :

*Thomas Chataigner,
Kévin Nuninger,
Camille Derain,
Louis Machurey,
Nauréma Coutenay,
Corentin Marguet,
Alex Chataigner,
Cloé Marguet,
Pavlos Michon,
Louise Valladont,
Bastien Bernard,
Maël Marguet,
Marjorie Crevat,
Stanislas Hoang.*



Les nouvelles aventures de Jean-Charles Valladont

Après sa participation aux Jeux Olympiques, puis à de nouvelles compétitions internationales, nous avons le plaisir de retrouver Jean-Charles Valladont.

En janvier dernier, Jean-Charles a participé au tournoi international de tir à l'arc en salle à Nîmes. Une occasion de joindre l'utile à l'agréable puisque il était présent à Nîmes dans le cadre de ses études (bac pro commerce).

Cette compétition a la particularité d'être sa première en salle. En effet, le Boussiérois ne s'est principalement consacré jusqu'alors qu'au tir en extérieur.

Ce qui change : « C'est moins compliqué qu'en extérieur. En salle, la cible est à 18 m, la trajectoire de la flèche est droite ; alors qu'en extérieur, le tir se fait de beaucoup plus loin (70 m) ; la flèche monte puis redescend, elle suit une courbe, il faut en tenir compte. »

La compétition est un succès, Jean-Charles remporte la victoire !

« Nîmes m'a permis de prendre confiance en moi et de partir serein pour les championnats du monde. »

En effet, les championnats du monde de Rzeszow (Pologne) sont également organisés en salle. L'enjeu est de taille, c'est la première participation de Jean-Charles aux championnats du monde.

La compétition, qui s'est déroulée en mars, fut très ardue et le suspens au rendez-vous.

« Me retrouver en demi-finale, c'était énorme ! »

Son adversaire Rafal Dobrowolski mettra fin à son parcours, mais c'est « sans regret » ; le Boussiérois revient au pays avec une médaille de bronze.

Comment envisage-t-il l'avenir ?

« D'abord, je vais prendre un peu de vacances ! Ensuite, avec ces succès, je vais pouvoir diversifier mon activité ; je vais continuer le tir en extérieur et faire toutes les saisons de tir en salle. Et puis, je viens d'avoir 20 ans et je souhaite devenir indépendant de mes parents. »

Le jeune homme a également des projets à plus long terme et se déclare « partant » pour les Jeux de 2012 à Londres.





La perle des perles... vous la connaissez ?

Et pourtant... Fille de Boussières depuis 1965, Chantal Sinibaldi, jeune quinquagénaire épanouie, l'œil pétillant, le sourire malicieux, nous raconte son parcours :

« Je travaillais au rectorat, à la restauration sans vraiment m'y plaire, j'avais une attirance pour les pierres et les perles depuis de nombreuses années, je consacrais mon temps libre à faire et défaire des colliers que je me procurais. Le déclic, je l'ai eu lors d'un salon artisanal. Là je me suis dit, pourquoi ne pas aller plus loin ? Mes amies et connaissances, pour qui je réalisais déjà des créations, m'ont encouragée. »

Et puis tout s'enchaîne. Après mon départ du rectorat et une période de réflexion, j'entreprends une formation à Paris, rue du Louvre, avec l'organisme BJO en avril 2002 et ce sera véritablement "ma révélation".

J'y apprend la technique de "l'enfilage de perle sur fil de soie", mais surtout je fais des rencontres décisives avec mes professeurs, des professionnels, fournisseurs... Une belle aventure commence ! »

En 2003, Chantal crée une micro-entreprise, Bijoux Cailloux, et devient "créatrice de bijoux fantaisie" et membre de l'Association des métiers d'art de Franche-Comté.

Devenue professionnelle, elle ne cesse de progresser. En autodidacte, elle peaufine ses connaissances techniques. Elle écume les salons de fournisseurs pour trouver les belles pierres dont elle est amoureuse et avec lesquelles elle travaille : l'amazonite, le jaspe, le cristal de roche, l'œil du tigre, la turquoise, le quartz rose, la labradorite... mais aussi les perles en verre de Venise, Murano, Bohème, le cristal de Swarovsky et les matières naturelles comme la nacre, la corne, le bois...

Son inspiration est inépuisable. Toutes les perles sont montées sur des tiges en métal cuivré sans nickel (évite les allergies) par la technique dite du "maillage". Celui-ci consiste à assembler des perles sur un fil rigide et à les retenir en formant une boucle. Il permet de multiples combinaisons et l'originalité des formes de colliers, bracelets, boucles d'oreilles...

Chantal attache beaucoup d'importance à l'harmonie des formes et des couleurs.



Si vous souhaitez découvrir les réalisations de cette passionnée ou obtenir une pièce unique suivant votre imagination, plusieurs solutions pour se faire plaisir et faire plaisir :

• Les salons professionnels régionaux :

- Salon du bijou au Musée du temps, Besançon,
- Biennale des métiers d'art à Micropolis en novembre,
- Frondremand en juillet,
- Artisans aux grand cours, à Pontarlier, en août,

Marché de Noël bisontin...

• **Star'ac de Boussières**, le dimanche 30 août, au stand des artisans, où Chantal sera présente, pour notre plus grand plaisir.

• **Dans son atelier**, 14 chemin de Nella à Boussières, en prenant rendez-vous au 03 81 56 58 78.

Bijoux à toutes et à tous!

Site internet des Métiers d'Art en Franche-Comté :
www.amagalerie.com





Pour sa troisième édition, la Star AC - Étoiles à la campagne s'installe à Boussières.

Fort des succès rencontrés en 2005 et 2007 à Torpes, le Comité des fêtes de l'An 2000, composé des 5 communes Abbans-Dessus, Boussières, Busy, Torpes et Vorges, a reconduit cette fête en lui donnant encore plus d'ampleur.

Outre le désormais célèbre radio-crochet, le vide-grenier, l'exposition artisanale et la fête des vendanges, un concours de chariotes est organisé.

Plus d'une quinzaine d'équipages feront preuve de créativité, d'originalité et de vitesse pour emporter les suffrages du jury. La compétition se déroulera au milieu du village et une chariote représentera la municipalité.

C'est à nouveau Yvan Reyberol qui animera le concours de chanteurs. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant auprès de lui au 06 63 73 42 02. Toutes les informations vous seront données.

Des jeux et activités pour tous les âges seront aussi proposés : pêche aux canards, initiation au paintball, au roller sur piste, jeux de quilles et toupie, démonstrations informatiques, etc.

Autre innovation, la fête se tiendra sur deux jours.



Deux journées exceptionnelles vous attendent, réservez dès à présent votre week-end !

Samedi 29 août / 14h00 :

Concours de chanteurs (1^{re} sélection)
Concours de chariotes (1^{re} sélection)
Souper dansant avec l'ensemble
COCKTAIL - Prix : 16 € la soirée
sangria, paella, fromage, dessert, café)

Dimanche 30 août / 10h00 :

Vide-grenier
Artisanat d'art
Fête des vendanges
Concours de chanteurs
Concours de chariotes
Jeux
Bœuf à la broche le midi

Tous les bénévoles souhaitant s'associer à cette manifestation ont rendez-vous le lundi 24 août à 19 h à la Maison des Loups de Boussières pour les dernières consignes.



Vivre ensemble nos passions

Union Sportive des Vétérans du foot (Torpes-Boussières)	Christian BONY - 25320 Thoraise	03 81 56 63 38
Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Boussières & environs	Christine CANAL - 25320 Boussières	03 81 56 60 28
Syndicat des Bouilleurs de Cru	Pierre-Marie MACHUREY - 25320 Boussières	03 81 56 60 01
Association Communale de Chasse Agréée	Raphaël VALLADONT - 25320 Boussières	Liste rouge
Anciens Combattants	Robert GAUCHET - 25320 Boussières	03 81 56 62 78
Amicale des Parents d'Elèves	Laurent BAUDIQUEY - 25320 Boussières	03 81 56 58 09
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Pascal PINOT - 25320 Boussières	03 81 56 51 13
Association « Les Richets »	Maria GUYOT - 25320 Boussières	lesrichets@laposte.net 03 81 56 53 19
Association de pêche « Le Gardon »	Régis MOLARD - 25320 Boussières	03 81 56 60 47
Club de Rencontres et de Loisirs	Jeanne DEVAUX - 25320 Boussières	03 81 56 51 97
Union Sportive Doubs et Loue	Philippe SIMONIN - 25320 Busy	03 81 57 27 51
Comité des Fêtes (Abbans-Dessus-Boussières – Busy – Torpes -Vorges)	Denis JACQUIN - 25320 Torpes	03 81 58 67 16
Entre Souris et T'Chat	Fabrice OZIARD	06 62 64 12 04

Avec les anciens combattants

Depuis la parution du Grand Loup hiver 2008-2009 nous n'avons pas eu beaucoup d'activités.

Il est bon pourtant de signaler que les membres de notre association et ses porte-drapeaux se déplacent chaque fois qu'une cérémonie a lieu ou que l'un de nos camarades décède.

Dernièrement, c'était à Torpes pour le décès de Bernard Antoniazza, ancien d'Algérie, mais aussi ancien des papeteries Zuber, bien connu des habitants de Boussières.

Le mardi 31 mars, nous nous sommes réunis en assemblée générale pour aborder plusieurs points :

- Fonctionnement de notre groupe, commenté par le président
- Sujets divers, vus par le secrétaire
- Bilan financier, dressé par le trésorier

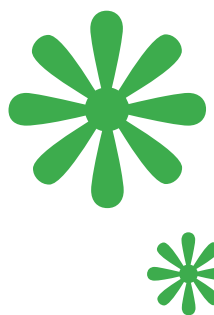
Pour cette réunion, nous avons eu l'honneur de recevoir M. Louis Chevillard, président de l'Association franc-comtoise des anciens combattants, ainsi que M. Bertrand Astric, notre maire, et sa première adjointe, Mme Isabelle Veyry.

M. Chevillard a constaté que, pour une association relativement modeste, nous avons tout de même bien des activités, et nous a remerciés pour notre volonté de toujours rendre hommage à ceux qui sont tombés, ou qui ont travaillé pour la liberté. "Honneur à eux."

Monsieur le maire et Mme Veyry nous ont encouragés à perpétuer nos manifestations, utiles au devoir de mémoire.



Un site internet pour les Richets



Depuis le mois de mai, l'association dispose d'un site sur le web. L'adresse à retenir et à rentrer très vite dans vos favoris est :

www.les-richets.fr

Vous y trouverez le programme de la saison 2009-2010 avec les documents d'inscription à télécharger en ligne, mais aussi bien d'autres informations comme des albums photos des manifestations des Richets ou des liens vers des sites web utiles aux Boussiérois.

De nouvelles activités arrivent à la Maison des Loups.

Parmi les nouvelles activités de la rentrée 2009 : Pilates et Eveil à la

Gymnastique Rythmique et Sportive. A noter qu' Yves Fadier proposera un apprentissage du sol-fège et d'un instrument de fanfare pour les enfants à partir de 12 ans. Le « scrapbooking » fait son entrée dans l'activité arts plastiques adultes.

Les inscriptions pour la saison prochaine auront lieu le samedi 11 septembre de 9 h à 12 h à la Maison des Loups. L'association prendra aussi les inscriptions par courrier (si elles sont munies du chèque de règlement) tout au long de l'été et ce dans la limite bien sûr des places disponibles.

L'agenda des Richets

Samedi 13 juin : journée portes ouvertes et démonstrations des activités à partir de 14 h 30. Repas dansant avec barbecue franc-comtois ouvert à tous dès 20 h 00.

Inscriptions auprès de Florence Michy. Tél. 03 81 56 65 18

Samedi 20 juin : assemblée générale annuelle à 10 h 00 en Mairie. Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles. Gala de l'activité danse adultes et enfants à 14 h 30.

Mercredi 24 juin : représentation de l'activité théâtre à 17h 00 à la Maison des Loups.

Samedi 11 septembre : inscriptions pour les activités de 9 h 00 à 12 h 00 à la Maison des Loups.

Lundi 14 septembre : date de reprise pour les activités.

BABY GYM 90€ 15 mois à 2 ans 200€ 2 ans à 3 ans lundi 17h45 à 18h30 105€ avec Aurélie	GYM ENFANTS mardi 17h45 à 18h45 1 an 7 ans 150€ 7 ans à 12 ans mercredi 18h à 19h 10€ 12 ans à 15 ans mercredi 17h à 18h 105€ 15 ans à 18 ans avec Nadine	EVEIL GRS vendredi 17h30 à 18h30 105€ avec Nadine	DANSE Enfants mercredi 14h à 15h les moins de 6 ans mercredi 15h à 16h les moins de 12 ans mercredi 16h à 17h les moins de 18 ans 115€ costumes compris avec Brigitte	KARATE Débutants mardi 18h45 à 19h45 105€ avec Christophe	KARATE confirmés mercredi 18h30 à 19h30 105€ avec Christophe	Initiation ESCRIME vendredi 16h30 à 17h30 105€ matériel compris avec Antoine
ARTS PLASTIQUES (jeudi de 1 an) mercredi 15h30 à 17h (sorties) 90€ matériel compris mardi 19h à 21h adultes 200€ matériel compris avec Sylvie	THEATRE (jeudi de 1 an) mercredi 17h à 18h30 130€ avec Catherine	NATATION Mousses conseillers 200€ avec le Centre Croquet	BOXE SAVATE (jeudi de 12 ans) vendredi 20h30 à 22h 105€ 12 ans à 15 ans 180€ 15 ans à 18 ans avec Stéphane	MUSIQUE (jeudi de 12 ans) vendredi 18h à 19h (sorties) Apprentissage d'un instrument de musique 90€ avec Yves	FANFARE (jeudi de 12 ans) mardi 20h30 à 22h 130€ avec Yves	DANSE ADULTES samedi 18h30 à 19h30 samedi 19h30 à 21h30 115€ costumes compris avec Brigitte
GYM DOUCE samedi 9h à 10h 105€ avec Isabelle	RENFORCEMENT MUSCULAIRE 100€ 10 ans à 15 ans mercredi 20h30 à 21h30 jeudi 20h30 à 21h30 105€ avec Aurélie la mercredi avec Jean-Claude le jeudi	AEROBIC 105€ 10 ans à 15 ans jeudi 19h30 à 20h30 105€ avec Jean-Claude	PILATES lundi 18h45 à 19h45 105€ avec Aurélie	STEP Débutantes et Intermédiaires vendredi 19h30 à 20h30 105€ avec Aurélie	STEP Confirmées lundi 19h30 à 20h45 105€ avec Aurélie	YOGA 10€ 10 ans à 15 ans mardi 21h à 22h30 105€ avec Patricia

Le tarif indiqué est le tarif avant de chaque activité de septembre 2008 à juin 2009 hors vacances scolaires

Pour contacter les Richets :

Maria Guyot, présidente,
03 81 56 53 19

Florence Michy, trésorière,
03 81 56 65 18

Et d'autres coordonnées sur le site internet :

www.les-richets.fr

Adresse mail : **lesrichets@laposte.net**

Association des parents d'élèves

Je profite de cette nouvelle édition du Grand Loup pour vous donner des nouvelles de l'amicale des parents d'élèves. Je souhaite tout d'abord la bienvenue à Yannick Boussard, Lionel François et Lionel Rault qui apportent leur enthousiasme et leurs compétences au sein de l'amicale.

L'année 2009 a débuté avec notre opération galette le samedi 10 janvier au matin devant la boulangerie. Je tiens d'ailleurs à remercier Adeline et Gérald pour leur accueil chaleureux devant leur établissement. Le bilan de cette journée a été très bon : les objectifs financiers ont été atteints et cela nous a surtout permis de partager un moment et une tasse de café avec ceux qui le désiraient.

L'année s'est poursuivie avec notre repas dansant. La soirée a été conviviale et les personnes présentes ont pu déguster une paella et profiter de la musique pour se dégourdir les jambes sur la piste. Je regretterai seulement le manque d'affluence par rapport à l'année dernière.

Pour la fin d'année scolaire, les manifestations à venir sont :

- la vente de fleurs, le 17 mai. .
- la fête des écoles, le vendredi 19 juin à la Maison des Loups. Il y aura un spectacle organisé par les écoles, une kermesse et une soirée conviviale en musique.

Pour finir, je rappelle que tous les bénéficiaires de ces manifestations contribuent au financement des



Opération galette

projets que peuvent avoir les enseignants (maternelle et primaire) tout au long de l'année (frais de transport induits des sorties de classe, visites, spectacles et voyage). Enfin, je tiens personnellement à remercier toutes les personnes qui ont participé aux manifestations de l'amicale et invite ceux qui n'ont pas eu le loisir d'y participer à venir nous rejoindre lors des prochaines manifestations.

Le président,
Laurent Baudiquey

Le ballon roule pour les jeunes

Le club de football de l'US Doubs et Loue travaille en direction des jeunes pousses. Les jeunes licenciés sont l'avenir du club et son moteur.



Ainsi, le club a organisé un déplacement au stade Bonal, le dimanche 5 avril 2009, à Sochaux, pour la rencontre de Ligue 1 FC Sochaux Montbéliard / Rennes qui s'est soldée par une victoire de Sochaux sur le score de 3 buts à 1. Un bus de 57 places avait été affrété et a permis de faire profiter du spectacle à pratiquement 50 enfants.

Tous les enfants étaient réunis à 14 h 30 et prenaient place dans le bus. Une fois au stade Bonal, un goûter était pris en commun. Puis, c'était le moment tant attendu de pénétrer dans l'antre de Sochaux avec une photo aux pieds de l'ellipse.

Une fois installés sur leurs sièges, les enfants étaient plongés dans une ambiance de feu et vivaient pleinement ce spectacle hallucinant avec 3 buts à la clé pour leur équipe favorite. Les chants de supporters repris en chœur par les enfants nous ont accompagnés jusqu'au bus. Grosse ambiance également pour le retour avec un bus vibrant aux sons des chansons et des cris de joie.

Tous venaient de vivre un après-midi de pur bonheur pour la modique somme de 5 euros demandée aux parents.

Avec les vacances de Pâques, c'était le tour du mini-stage. Il était proposé aux parents de faire participer leurs enfants durant deux après-midis et une journée complète à un stage football. Là encore, le club souhaitait remplir pleinement son rôle social et demandait une participation de 20 euros pour ce stage (goûters et repas compris).

Chaque demi-journée se décomposait selon le même principe que des séances d'entraînement, avec un côté un peu plus ludique. On pouvait trouver lors de chaque demi-journée un programme fait d'exer-



cices techniques, de jeux scolaires avec ballon, matches. Tout cela entrecoupé de moments de récupération et de discussions.

Le dernier jour était entier avec repas du midi pris au siège du club. Le mini-stage s'est conclu sur un moment des plus agréables, puisque chaque enfant a reçu un coffret médaille en souvenir de ce stage.

Tout cela aurait été évidemment impossible sans l'investissement des éducateurs bénévoles et de l'apport de joueurs 15 ans et 18 ans qui sont venus épauler ces mêmes éducateurs. Ils ont été eux-mêmes récompensés par les sourires et le plaisir de chacun des enfants.

**VIVE LE FOOT !
ET VIVE LES JEUNES !**

Fanfare



Thé dansant



Le 8 Mai dernier lors de la commémoration annuelle, un moment d'émotion particulier était perceptible.

En effet, la batterie fanfare toujours présente à cette occasion, fêtait jour pour jour ses 40 ans !

Le 8 mai 1969 fut sa première apparition en public !

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire en «fanfare» et une bonne continuation à tous ses bénévoles engagés et assidus, dont de nouvelles recrues sont venues gonfler les rangs.



Guillaume Clerget
(Jeune Accordéoniste)



Remerciements à Monsieur le maire et son équipe pour leur contribution à l'organisation du thé dansant du jeudi 30 avril à la Maison des Loups. Une trentaine de danseurs et danseuses avaient fait le déplacement. Le jeune Guillaume Clerget les fit valser au son de son accordéon. Un après-midi festif que le club des Aubépines ne manquera pas de renouveler avec le concours de la municipalité.

Le club des aînés, Les Aubépines, souhaite qu'une nouvelle dynamique s'installe au sein du club. Il n'a pas besoin d'argent mais d'adhérents, jeunes anciens ou moins jeunes. Un appel est lancé à toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'aventure afin que le club perdure. Jeanne Devaux, présidente actuelle, quant à elle, souhaite prendre du recul et laisser le flambeau.



Succès du repas des anciens

Tradition oblige, le repas des anciens, offert par la municipalité à toute personne de plus de 65 ans et habitant la commune, est un événement marquant dans le programme des festivités de début d'année.

Plus de 90 convives se sont pressés à la Maison des Loups, décorée en vert et bleu, couleurs du nouveau logo de la commune.

Bertrand Astric, maire, ses adjoints et conseillers municipaux, ont accueilli tous les participants, leur souhaitant de passer une excellente journée et leur adressant leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Tous les convives ont trouvé sur leur couvert un petit cadeau de bienvenue, agréable habitude instituée depuis plusieurs années.

Un menu de qualité avait été préparé par le restaurant Le Champagney. Qu'on en juge :

Fondant de sandre et écrevisses aux petits légumes, sauce crustacés

Filet mignon de porc sauce forestière, gratin de pommes de terre et son légume

Assiette de fromages

Dôme aux deux chocolats, crème anglaise

Galette des rois



Au vu des photos, nos anciens étaient très enthousiastes, nous les remercions de leur bonne humeur et leur donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine!



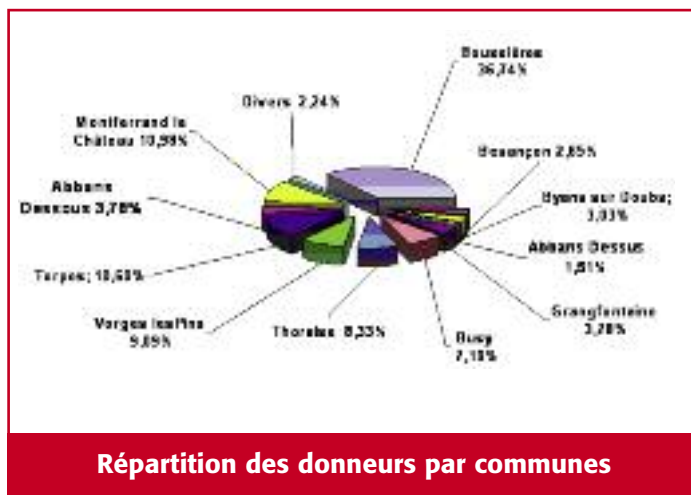
Pour aider la digestion et se dégourdir les jambes, il était bien sûr prévu de la musique et, cette année le groupe « Les Sixties », composé d'une chanteuse et de deux musiciens, ont su égayer l'après-midi de façon remarquable.

Opération brioche



La somme récoltée pour l'opération brioche est de 1449 €. Mme Raymonde Eme insiste pour que soient remerciées très vivement toutes les dames bénévoles qui ont participé à la collecte.

Association des donneurs de sang bénévoles de Boussières et environs



Association des Paralysés de France



L'APF est une association de dimension nationale. Elle est présente dans chaque département pour recueillir, écouter, renseigner et orienter les personnes en difficultés. Son engagement m'a motivé depuis plus de 50 ans. Je me suis investi dans ce bénévolat car j'aime les gens, j'aime les personnes sensibles.

Mon grand souhait était de trouver un ou une remplaçante afin que l'APF continue son action dans notre village.

J'ai trouvé en la personne de Bernadette Schnitzenbaumer, une dame très dynamique, sociale et connaissant le bénévolat. Elle reprendra ma fonction à partir de 2010, je resterai correspondant pour tous renseignements.

Je tiens à remercier la municipalité qui, pendant ces 4 mandats de responsable de l'APF, m'a toujours aidé et soutenu. Je tiens à remercier les Boussiéroises et les Boussiérais de leur accueil lors de la vente de nougats. J'espère qu'ils réserveront le même à ma remplaçante.

Ce n'est pas sans regrets que je quitte l'association. Un grand merci également aux bénévoles qui m'ont assisté tout au long de ces années.

Robert Messelot



Naissances

Liloo RIVIERE
Né le 19/12/2008 à Besançon

Gabriel et Marc ABISSE
Nés le 22/12/2008 à Bron

Lauryne BOFFY
Née le 6/01/2009 à Besançon

Romane ETIENNE
Née le 22/01/2009 à Besançon

Mathéo SAUVAGEOT
Né le 19/04/2009 à Besançon

Enola KUNTZ
Née le 6/05/2009 à Besançon

Décès

Colette WELSCHINGER née BELLOSO
le 4/03/2009

Monique BOURGEOIS née TISSOT
le 12/05/2009

Mention décès

Roger VALLADONT
le 6/05/2009 à Besançon



Mairie de BOUSSIÈRES

7, rue du Centre – 25320 Boussières
Tél. : 03 81 56 54 90 – Fax : 03 81 56 60 62
Courriel : mairie@boussieres.fr
Site : www.boussieres.fr

Ouverture au public du Secrétariat de Mairie :
Mardi : 15h00 à 18h00
Mercredi : 15h00 à 18h00
Jeudi : 8h30 à 10h30 et 15h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 10h30 et 15h00 à 18h00
Samedi : 9h30 à 11h30

*Merci de bien vouloir respecter ces horaires
Durant l'été, quelques modifications d'horaire
pourraient être possibles.
Merci de votre compréhension.*

LA POSTE DE BOUSSIÈRES

Limite de dépôt du courrier
à la poste de Boussières :
du lundi au vendredi à 15 h 45.
Le samedi à 11 h 30.

Horaires d'ouverture :
Le lundi de 15 h 00 à 18 h 00.
Du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 18 h 00.
Le samedi de 9 h 00 à 11 h 30.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BOUSSIÈRES

Livres (romans, bandes dessinées,
documentaires, policiers...)
CD Rom et cassettes audio
sont à votre disposition en prêt,
le mercredi de 13h30 à 16h30
les vendredis de 16h30 à 19h30
Tel : 03 81 56 53 99
Inscription par an :
12 € par famille des communes adhérentes
et 24 € pour les extérieurs depuis janvier 2008
(prix révisables en janvier 2009).
Horaire d'été pour juillet et août :
uniquement le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30.

A VOTRE SERVICE

Permanence affaires sociales

Pour tout renseignement relatif aux affaires sociales,
téléphonez à la mairie pour fixer un rendez-vous avec
l'adjoint en charge de ces dossiers. N'hésitez pas à
nous contacter.



INTERMED'

Permanence à la mairie de Boussières
10 h 00 à 11 h 30,
le premier mardi du mois, un mois sur 2

Permanence du Conciliateur

Claude RAVIER
Hôtel de Ville
52 Grande Rue - 25000 Besançon
06 26 67 09 78

En mairie de Boussières :
le premier mercredi de chaque mois
de 14 h 00 à 17 h 00.
En mairie de Saint-Vit :
le troisième mercredi de chaque mois
de 9 h 00 à 12 h 00.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le troisième jeudi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00.
Le premier mardi de chaque mois de 8 h 30 à 11 h 30.



PROGRAMME 2009

JUIN

9/06 - Collecte de sang.
13/06 - Porte ouverte des Richets
19/06 - Fête des écoles (APE)
20/06 - Gala de danse (Les Richets)

JUILLET

6 au 31/07 - Centre de loisirs (Les Francas).
13/07 - Feux d'artifice et bal populaire à Busy -
Comité des Fêtes.

AOÛT

29 et 30/08 - Star'Ac à Boussières
Comité des fêtes.



SEPTEMBRE

01/09 - Collecte de sang.
Début septembre - Cérémonie de commémoration
de la libération de Boussières - Rue des Résistants.

NOVEMBRE

11/11 - Célébration de l'Armistice
Monument aux morts.
17/11 - Collecte de sang.



NUMÉROS UTILES

SAMU	03.81.53.15.15 ou 15
POLICE	17
POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE NATIONALE SAINT-VIT	03.81.87.71.30
HÔPITAL	03.81.66.81.66
MÉDECINS DE GARDE	03.81.52.11.11
AMBULANCE BONNET	03.81.56.63.46
SOS AMITIÉ	03.81.52.17.17
CENTRE ANTI-POISON	15
DROGUE INFO SERVICE - NUMÉRO VERT	0800.23.13.13
SIDA INFO SERVICE - NUMÉRO VERT	0800.840.800
ENFANCE MALTRAITÉE - NUMÉRO VERT	0800.054.141
ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS	03.81.21.81.43 ou 03.81.21.81.44
ALCOOLIKES ANONYMES	03.81.88.64.63
VÉTÉRINAIRES DE GARDE Week-end et jours fériés	03.81.52.43.32
MAIRIE	03.81.56.54.90
PRÉFECTURE	03.81.25.10.10
DÉCHETTERIE DE THORAISE	03.81.56.51.05
TRÉSOR PUBLIC DE SAINT-VIT	03.81.87.70.31
CAF	03.81.47.56.47
D.D.E.	03.81.83.05.83
NAVIGATION	03.81.81.03.22
GDF (Gaz, jour et nuit)	03.81.81.44.60
EDF (Electricité, jour et nuit)	0810.333.025
MÉTÉO	
Prévisions pour le Doubs à 7 jours	0892.680.225
sur minitel	36.15 code METEO
Prévisions internationales	0836.700.808
sur minitel	36.17 code METEO
Allo neige Espace Nordique Jurassien	03.81.53.55.88
HORLOGE PARLANTE	3699

PROCHAIN Grand loup

De sortie | AUTOMNE 2009



à bientôt les p'tits loups

Les nouveautés de la rentrée
L'avancement des projets
Quoi de neuf dans les associations